

Conseil des usagers du vélo d'Annonay - Compte rendu des ateliers : Aménagement et planification le 29/01 et le 04/02 Services vélo et communication le 05/02

Objectifs

Ces ateliers avaient pour objectifs de partager l'état des lieux et de travailler sur les pistes d'actions sur les volets suivants :

- Aménagement et planification,
- Services vélo,
- Communication et mobilisation.

Une autre dimension a été traitée de manière transversale dans les différents ateliers, il s'agit du fonctionnement du conseil des usagers du vélo (mise en place d'outils collaboratifs, etc.).

Pour cela plusieurs ateliers ont été organisés en janvier et février 2021, à la fois en présentiel et en distanciel afin de permettre à un maximum de personnes de participer tout en respectant les règles sanitaires :

- Aménagement et planification (1) : le 29/01 de 15 :30 à 17 :30 en présentiel (salle des fêtes d'Annonay),
- Aménagement et planification (2) : le 04/02 de 18 :00 à 20 :00 en visioconférence,
- Services vélo, communication et mobilisation : le 05/02 de 15 :30 à 17 :30 en présentiel (salle des fêtes d'Annonay).

Les listes des participants sont annexées à ce compte-rendu.

Pour mémoire, Les membres du conseil des usagers qui le souhaitent ont la possibilité de s'impliquer dans un ou plusieurs sous groupes, les personnes non titulaires au sein du conseil ont été invitées à choisir un seul groupe afin de garder des tailles de groupe « raisonnables », permettant le travail collaboratif.



Ordre du jour

Les différents ateliers se sont déroulés sous un format similaire :

1. Tour de « table »
2. Introduction, présentation du contexte et de la politique cyclable de la Ville d'Annonay et du conseil des usagers du vélo
3. Présentation de l'état des lieux
4. Echange sur les actions à mener sur les différents thèmes
5. Clôture

Les supports sont annexés à ce compte-rendu.



Remarque préalable :

Dans cette phase d'émergence d'idées, les participants sont invités à faire des propositions d'actions sur les différents thèmes liés au vélo, afin de tendre vers un « idéal de ville cyclable » : aménagements à réaliser, stationnement à déployer, animations à organiser, services à proposer, etc.

En concertation avec les membres du Conseil des Usagers du Vélo (11 habitants, 6 élus et 3 agents), des arbitrages seront ensuite réalisés concernant les actions à mener en priorité, leur phasage dans le temps, en fonction des moyens humains et financiers disponibles. Dans le cadre de cette démarche visant à promouvoir le vélo à Annonay, des retours seront faits régulièrement à l'ensemble des contributeurs sur les actions retenues dès cette année, celles qui se feront à moyen terme, etc.

1. « Aménagement et planification »

Présentation de l'état des lieux :

Présentation de cartes représentant :

- Hiérarchisation de la voirie,
- Pôles générateurs de déplacements,
- Points noirs,
- Projets de réfection de voirie,
- Aménagements et équipements existants (voir carte d'Annonay jointe) :
 - o arceaux (80 à ce jour sur la commune) et box vélos
 - o double sens cyclables, aménagements cyclables, zone 30

NB : Manques identifiés sur la carte des équipements existants, à ajouter :

- o 3 arceaux devant la bibliothèque d'Annonay
- o 3 arceaux au niveau du rond point du 8 mai
- o Arceaux avenue de l'Europe devant le cinéma

Echange sur les équipements et aménagements existants à améliorer :

Amélioration à apporter au stationnement :

- abri vélo à côté de la poste : pas entretenu
- arceaux cinéma : trop proche du bord, gênant pour les piétons à déplacer,
- arceaux du parking du domaine de la gare : pas de « bateau » pour monter le vélo sur le trottoir (prévoir un plan incliné), arceaux pas centrés, gênant pour les piétons.
- box vélo prévu place des Cordeliers : a priori trop proche des arceaux (bloque un arceau), à décaler un peu
- question sur les boxs en cours d'installation : des prises électriques seront-elles installées dans ces boxs ? Non, il n'est pas prévu de prise dans les boxs
- problématique des motos stationnée à la place des vélos (ex : rond point du 8 mai)
- nécessité d'enlever les « carcasses » de vélos qui peuvent se trouver sur certains arceaux (ex au rond point du 8 mai)

Remarque : Les vélos cargos ne peuvent pas être stationnés dans les boxs vélos. Nécessité de prévoir des stationnements adaptés aux vélos cargos ? Cela pourrait être le cas en cas d'aménagement de rez de chaussé vacants en garage à vélo par exemple.

Amélioration à apporter aux aménagements existants :

- Vissenty : il y a bien un marquage au sol là où la voirie a été refaite, mais pas de signalisation verticale
 - ⇒ Ajouter un panneau pour marquer le début de la piste cyclable ?
 - ⇒ Réponse de la direction espace public : il ne s'agit pas d'une piste cyclable mais d'une chaussée à voie centrale banalisée, le panneau de piste cyclable n'est pas autorisé dans cet aménagement

Information / sensibilisation :

- Plusieurs participants soulignent l'importance de communiquer sur l'existant (ils ont découvert un certain nombre de stationnements par exemple grâce à la cartographie)
 - ⇒ mettre en ligne la carte sur le site de la Ville par exemple
 - ⇒ prévoir éventuellement des panneaux spécifiques « ici parking vélos » pour les rendre visibles?
- contre sens cyclables (ex rue Boissy d'Anglas): nécessité de faire de la pédagogie sur l'existence du double sens cyclable,
 - ⇒ peut être mettre un panneau « pédagogique » de taille plus importante en bas de la rue pour présenter cet aménagement, puis l'enlever quelques mois plus tard (pour éviter de démultiplier les panneaux et la « pollution visuelle » associée) ?
- informer les habitants qu'il est possible de recharger son vélo sur les bornes de recharge des véhicules électriques

Echange sur le stationnement à déployer en priorité :

Au total, une cinquantaine de sites potentiels ont été identifiés par les participants pour l'installation d'arceaux, boxs ou abri pour le stationnement des vélos.

Ci-dessous sont reprises ces propositions de déploiement de stationnement.

Pour plus de détail, voir également les cartes annexés dont une illustration est présentée ci-contre (les gommettes oranges correspondent aux sites sur lesquels des déploiements de stationnement sont souhaités, ont également été précisés quelques commentaires et listés les établissements scolaires).



Des stationnements seraient à déployer au niveau :

- des établissements scolaires :

- o devant les écoles pour les parents qui accompagnent leurs enfants (même si il existe déjà des arceaux à l'intérieur de l'enceinte de l'école),
- o collèges,
- o lycées.

- des équipements sportifs et culturels :

- o stade de Déomas,
- o stade de Vissenty (plutôt des boxs en haut car le stationnement est moins visible des usagers de l'équipement et déplacer les arceaux du haut en bas),
- o AquaVaure : ajouter des arceaux,
- o Gymnase Boissy d'Anglas,
- o futur cinéma,
- o bibliothèque,
- o ...

- des places, marchés, commerces :

Remarque : intérêt d'avoir des boxs fermés à proximité des marchés / commerces car cela permet de laisser ses courses en sécurité quand on est à vélo et que l'on a plusieurs courses à faire. Peut être aussi y a-t-il un travail à faire avec les commerçants : sont ils prêts à garder les casques / batteries ?

- o ajouter du stationnement place de la Liberté : box + arceaux
- o ajouter des arceaux potentiellement à côté de la pharmacie de la Gare
- o place Notre Dame
- o place Mayol
- o abord biocoop – gare routière : ajouter boxs ?
- o ajouter des arceaux à l'entrée sud du Super U
- o proposer aux commerçants de Bel Air l'installation d'arceaux (même si il s'agit de foncier privé) ?
- o arceaux à prévoir quartier de la gare à proximité de LIDL, SNCF, autoécole
- o arceaux au pied de l'ascenseur,
- o pharmacie face hôpital,
- o librairie la Parenthèse,
- o ...

Remarque : est-il possible d'obliger l'installation d'arceaux devant les commerces et notamment supermarchés (Intermarché, Super U, Biocoop...)?

- des grandes entreprises :

- o IVECO

- des lieux d'accueil du public :

- o mairie,
- o pôle petite enfance,
- o hôpital : prévoir un abri et/ou d'autres arceaux,
- o salle des fêtes ,
- o Tiers lieux : Magma, etc.
- o Lieux de culte ?
- o ...

Moyens disponibles pour 2021 :

- La ville d'Annonay a candidaté auprès du département de l'Ardèche pour bénéficier **de 4 boxs et 8 abris vélos supplémentaires** (même modèle que ceux en cours d'installation) – en attente réponse d'ici juin 2021.
- Par ailleurs, la ville a prévu un **budget d'investissement de 20 000€** pour des équipements « vélo » (arceaux, boxs supplémentaires si besoin selon le résultat de l'appel à projet du Département, signalétique, etc.) pour 2021.

Remarques sur les aménagements / modifications de voiries potentielles :

Rues et boulevards à enjeux pour les participants :

- Rond point de sortie de la gare routière à sécuriser, puis réflexion à mener sur la traversée d'Annonay par la Via Fluvia (Europe ? Sadi Carnot ? par la rue devant le parking de Lavalette ?)
- Boulevard de la république : présente un fort enjeu de cyclabilité :
 - ⇒ prévoir une piste cyclable uni ou bidirectionnelle ? le passer à 30 ?
- Rue de l'Europe
 - ⇒ étudier la possibilité d'intégrer une piste cyclable, soit en partageant l'espace sur le trottoir (côté sécurité sociale), soit en modifiant les parkings (en longitudinal par exemple + en limitant plus le temps de stationnement, et en renvoyant vers le parking de Lavalette situé à proximité immédiate)
- Rue Gaston Duclos :
 - ⇒ prévoir un marquage au sol sur le trottoir dans le sens montée ?
- Rue Sadi Carnot
 - ⇒ modifier notamment le stationnement (stationnement en épis dangereux) ?
- Route le long du champ de mars et devant bel Air :
 - ⇒ Plutôt chercher à privilégier un itinéraire passant au dessus sur les axes moins circulants (rue Saint Prix Barou, Font Chevalier, chemin de la Convalescence), avec des aménagements dédiés
- Traversée du parc de Déomas à vélo
 - ⇒ à autoriser et permettre par des équipements adaptés d'entrée dans le parc (en lien aussi avec les travaux rue Emile Bouschon)
- Liaison Annonay vers Boulieu,
- Liaison Annonay vers Vernosc.

2. Services vélo

Réaliser un listing et une cartographie des aménagements, mais aussi des services existants à Annonay (et alentours):

- **vélocistes (location, vente, réparation) :**
 - o A Nos Vélos
 - o La Petite reine
 - o Cluzel
 - o Steph cycle
 - o Mickael Roche
 - o Intersport
 - o + Repair Quintenas
- **formateur :**
 - o M. Turca – GoupilAventure

- **clubs et association en lien avec le vélo (VTT...):**
 - o Club des cyclotouristes Annonéens (CCA)
 - o Annonay Triathlon
 - o CTA
 - o section vélo du CAF
 - o OPEN Bike à Peaugres
 - o ARDRIDERS à Félines...
- etc.

NB : il existe un premier recensement et cartographie présenté sur le site de l'Office du Tourisme, à consolider/compléter : <https://www.ardechegrandair.com/Locations-ventes-et-reparations-velo.html>

Ateliers de réparation : Intérêt d'un des membres (Michel) de développer un atelier de réparation vélo :

- soit sous forme d'ateliers « éphémères » (peut être dans un premier temps) lors de manifestations : former à l'entretien de son vélo, les points de vérification, etc.
- soit de manière plus pérenne en créant un atelier de réparation en lien avec des bénévoles, éventuellement des structures existantes (26FK ? Accorderie ? CCA ?)
 - ⇒ [Michel se renseigne sur les réseaux existants sur les ateliers vélo \(réseaux nationaux, etc.\)](#)

Location des vélos :

- intérêt de pouvoir proposer aux habitants une location de vélo électrique pour qu'ils puissent tester (à la semaine ou au mois par exemple)
- nécessité d'intégrer un tarif « social », avec un accompagnement financier potentiellement de la Ville ?
- A voir qui porte ce service de location, il existe plusieurs alternatives :
 - o vélocistes présents sur le territoire => dans ce cas, important de tous les associer à la démarche pour voir leur intérêt éventuel,
 - o d'autres collectivités ont fait le choix de gérer une flotte de vélo en interne avec du personnel dédié (ex : à Aubenas via le syndicat de transport Toutenbus).
- Pour le volet insertion, mobilité 07/26 loue des voitures et des cyclo pour des personnes en insertion.
 - ⇒ [Voir avec eux et avec la mission locale qui gère le parc s'il est envisageable qu'ils proposent également des VAE \(enjeu de mobilité pour les personnes qui n'ont pas le BSR par exemple\)? Maryanne et Michel s'en occupe.](#)

Savoir rouler à vélo / animations :

- Ecoles : Le déploiement du « Savoir Rouler à Vélo » en école primaire est une obligation dans la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM – cf plus d'information sur cette loi en annexe). Certaines écoles comme Font Chevalier organisent déjà des sorties vélo, séjours mobilisant les parents d'élèves en encadrant, etc. Voir comment démultiplier ce type d'initiative ?
Propositions d'actions :
 - ⇒ [Prendre rdv avec les directions éducation et citoyenneté et sports de la Ville à ce sujet](#)
 - ⇒ [envoyer un questionnaire aux écoles publiques \(via la direction dédiée de la Ville\) et privées \(à voir avec le diocèse\) sur les pratiques actuelles concernant le « savoir rouler à vélo » : est-ce que vous avez déjà des activités en lien avec le vélo ? si non qu'est-ce qu'il vous manque ?](#)
 - ⇒ [Voir avec les ETAPS \(éducateur territorial des activités physiques et sportives\) de la ville la façon dont on peut les mobiliser à ce sujet](#)
 - ⇒ [Partenariat à développer avec l'association « éducation routière » qui intervient auprès du public scolaire \(dans les écoles, au niveau de la piste cyclable pédagogique du parc Saint Exupéry\) : voir si il est possible d'organiser des évènements communs, de mutualiser du matériel \(vélo enfants, etc.\)?](#)
- Collèges / lycées :
 - il existe des éco-délégués dans les collèges, s'appuyer sur ces élèves pour proposer des actions vélo? par exemple, sortie à vélo autour du collège pour faire les trajets « domicile – collège » en partant de différents quartiers ?
 - ⇒ [Idée de s'appuyer sur les éco-délégués évoquée par Carine concernant le collège de la Lombardière, voir l'intérêt des éco-délégués sur ce sujet ?](#)

- ⇒ Proposition de créer un DEFI Collèges : Faire un challenge mobilité inter-collèges (notamment en lien avec la fin des travaux sur la rue Emile Bouschon) en septembre 2021 – sur une journée ? semaine ?
 - ⇒ Partenariat à développer avec la prévention routière de Privas qui intervient auprès des collèges / lycées ?
 - ⇒ Il est proposé que chacun puisse « tester/questionner » les établissements scolaires (primaire, collège, lycée) qu'ils connaissent (pour y travailler, ou ceux où sont scolarisés leurs enfants, petits enfants, etc.) sur leur intérêt sur le sujet.
- Adultes :
- Proposer des tests vélo lors d'évènements : fête de l'envol, passage de l'Ardéchoise, etc. Eventuellement demander en amont aux personnes de s'inscrire, diffuser l'information via les écoles, etc.
- ⇒ proposition de constituer un stand qui pourrait être utilisé à ces occasions avec : kakemono sur le conseil des usagers du vélo, carte de la ville avec des itinéraires à privilégier, VAE à tester, etc.
- Proposer des balades à vélo, avec des itinéraires urbains, des itinéraires touristiques (fréquence à définir)
- ⇒ Organiser un évènement annuel type « vélorution » - à l'occasion de l'évènement « Mai à vélo » avec potentiellement plusieurs itinéraires (famille, un peu plus sportif, etc.). Y associer un temps « festif » : pic nic partagé, bourse vélo, etc.
- Pour 2021, prévoir un « évènement « COVID compatible » : proposition:
- Prévoir une boucle « famille » de 5-10 km sur la Via Fluvia / Rue de l'Europe / Voie de Deume / rue Greffier Chomel ?
 - un autre itinéraire un peu plus long : boucle Via Fluvia - les Seux – Chatinais – retour cordeliers (~17km)
Fermeture de voirie à étudier si besoin
Possibilité de mise à disposition de vélos / VAE aux habitants pour tester sur ces ballades ? Contacter les velocistes sur leur souhait d'être associés (prestataires, partenaire avec prêt ou location de vélo à tarifs réduits).
- ⇒ Par ailleurs, prendre rdv avec le directeur de l'office du Tourisme et l'élu en charge pour échanger sur le développement du vélo : itinéraires touristiques, visites guidées (ex : visites de marguerite), etc.

Animations Entreprises

- Challenge Mobilité Entreprises :
 - ⇒ Le challenge mobilité a lieu en juin tous les ans :
 - développer un flyer de communication : présentant la politique vélo de la ville, les enjeux de mobilisation des salariés des entreprises autour du challenge, etc.
 - nécessité de trouver des relais en interne aux entreprises
 - valorisation des entreprises qui se seront mobilisées
 Remarque : S'appuyer sur et s'articuler avec l'ALEC07 qui est le relais départemental pour l'organisation de ce challenge. Identifier les relais complémentaires : CCI/CMA...
 - ⇒ sensibilisation des entreprises au forfait mobilité mis en place via la LOM

3. Communication

Proposition d'avoir :

- un **logo**
- des **tee-shirts et ou des gilets** floqués avec le logo du conseil des usagers du vélo (type fluos ou gilets en coton selon budget, vert/turquoise ?)
- **kakemono / totem** pour identifier le conseil des usagers du vélo lors d'évènements, tenue de stand, etc
- **panneaux** reprenant ce logo, signalant les emplacements de stationnements

Cartographie des itinéraires à privilégier:

- prévoir des cartes papiers
- prévoir un support numérique
 - ⇒ [est-ce que l'appli babus pourrait être utilisée pour présenter aussi les itinéraires vélos ?](#)

Public cible - « **persona** » : afin de cibler au mieux les actions que l'on va mener autour du vélo, proposition de Carine de s'appuyer sur des « personas ». Un persona est un personnage imaginaire représentant un groupe d'utilisateurs aux motivations, aux comportements ou aux besoins similaires dans le cadre du développement d'un nouveau produit ou service ou d'une activité.

Au regard de la diversité des profils des participants aux ateliers, nous avons un panel assez large qui peut nous permettre de travailler à la création de ces « personas ».

Faire le lien avec **le conseil municipal des jeunes** pour organiser des événements :

- ⇒ [Prendre rdv avec le service et l' élu en charge.](#)

4. Fonctionnement du conseil des usagers du vélo

Propositions :

- **Créer un dossier de travail partagé** : Onedrive, google drive ou autre.
Type d'information que pourra comprendre ce dossier partagé (certaines en consultation, d'autres partagées pour favoriser le travail collaboratif):
 - o Bibliographie,
 - o CR des réunions,
 - o Tableau de bord des actions prévues,
 - o Planning des réunions, événements, actions,
 - o Autres documents de travail partagés pour favoriser le travail collaboratif en ligne (cartographie collaborative, tableau excel pour la planification de balades à vélo, etc.)

=> [Eglantine se renseigne sur la possibilité d'utiliser l'outil One Drive / Sharepoint de la ville d'Annonay](#)
- Favoriser des **temps de rencontre**, par exemple à travers des visites de la ville à vélo rassemblant les personnes impliquées dans la démarche : découverte des quartiers, conseils sur les itinéraires, etc.
- Avoir des **rapporteurs / secrétaires tournants** ?
- Associer les habitants aux réunions avec les élus, techniciens :
=> [C'est bien l'objectif du conseil des usagers dans son format « officiel » qui rassemble élus, agents et habitants.](#)

Clôture et prochaines étapes

- **Envoi du compte-rendu des échanges de ces ateliers**
- **Prochaines étapes** :
 - o Planification dans les prochaines semaines de rencontres en interne à la Ville d'Annonay avec les différentes directions / élus concernés (espace public, éducation, sport, tourisme, etc.)
 - o Mi mars - Organisation d'une réunion du Conseil des Usagers du Vélo (15/03 de 18 :00 à 19 :30 en visio conférence) pour:
 - prioriser les stationnements à déployer pour 2021,
 - affiner les actions à mener en termes de communication/animation
 - etc.
 - o Fin mars – début avril - Organisation de « visites en roulant » pour voir les lieux où des stationnements sont à créer, les contraintes éventuelles des sites, etc.. La ville sera découpée en plusieurs zones avec des créneaux proposés pour aller sur les différents sites.
 - o mars – avril : préparation de l'évènement à venir pour Mai à vélo (balade avec différents itinéraires + temps de convivialité)
 - o Mai : Evénement dans le cadre de mai à vélo

Remarques / questions : Demande de certains participants d'avoir des éléments synthétiques de présentation de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), loi fondatrice qui a été évoquée à plusieurs reprises lors des ateliers. [Des informations sont annexées au CR.](#)

Liste des annexes :

1. *Listes des participants*
2. *Compilation des contributions sur les stationnements à déployer : 2 cartes*
3. *Information sur la Loi LOM*
4. *Supports de présentation*